

SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, **LE 18 DÉCEMBRE 2017, À 20 H.**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mot de la mairesse
3. Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018
4. Avis de motion et adoption projet – règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal
5. Programme triennal d'immobilisations

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain
madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage
monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et greffière.

Ouverture de la séance spéciale du budget

740-12-2017

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu :

QUE la séance spéciale du budget soit ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

741-12-2017

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que présenté.

2. Mot de la mairesse

Bonsoir à toutes et à tous,

Il me fait plaisir de partager avec vous les grandes orientations qui guideront les décisions du Conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au cours de l'année 2018.

Lors du dévoilement du budget de l'an passé, mon prédécesseur, ainsi que le conseil municipal, s'étaient engagés à poursuivre les actions afin d'assurer le développement harmonieux de la Ville *À la mesure des familles*. En tant que nouvelle mairesse, je ferai de même en 2018.

C'est pourquoi, je suis fière d'affirmer, au nom du conseil municipal, « **Mission accomplie!** ».

En effet, comme je l'ai annoncé dernièrement, nous avons travaillé à maintenir le compte de taxes et le fardeau fiscal à leur niveau actuel et à revoir et bonifier les activités de loisirs et du camp de jour. Nous avons été à l'écoute de la population et avons poursuivi la consolidation du Service de la culture et des communications, sans toutefois mettre de côté la qualité des autres services.

Nous poursuivrons le déploiement de notre politique environnementale et, à cet égard, nous franchirons un pas de plus en réduisant le nombre de collectes des déchets à une fois par deux semaines, et ce, à compter d'avril 2018. Un plan de communication sera déployé à cet effet pour en faciliter la mise en place.

La détermination qui nous anime est un puissant atout pour maintenir Notre-Dame-des-Prairies comme terreau pour les familles dans Lanaudière.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé avec professionnalisme à la préparation du budget, soit messieurs Serge Landreville et Jean-Guy Forget de la Commission des finances, les membres du conseil municipal, madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, monsieur Carol Henri, directeur général adjoint et madame Nicole Perreault, directrice du Service des finances et trésorière.

Leur implication à la démarche budgétaire et leur rigueur nous permettent de présenter, encore cette année, un budget responsable.

À l'approche de la période des Fêtes, le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à toutes les Prairiquoises et à tous les Prairiquois une très bonne année 2018 sous le signe de la prospérité, de la santé et du bonheur.

Je laisse maintenant la parole à monsieur Serge Landreville pour la présentation de son discours sur le budget 2018 et pour vous donner le détail des différents taux de taxation.

Merci

3. Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018

742-12-2017

Monsieur Serge Landreville fait la présentation des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies prévoyant des dépenses et autres activités financières totalisant une somme de 10 328 700 \$ en excluant les amortissements des immobilisations et 13 170 000 \$ en les incluant.

4. Avis de motion – règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal

743-12-2017

Monsieur Serge Landreville donne l'avis de motion suivant :

Prenez avis qu'à une séance subséquente, il sera déposé pour adoption le règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal.

Adoption projet – règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal

744-12-2017

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du projet de règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro 1195-2017 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal.

5. Programme triennal d'immobilisations

745-12-2017

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

6. Levée de la séance

746-12-2017

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Sylvie Malo
Greffière

Suzanne Dauphin
Mairesse